



## ATTESTATION

Je soussigné, Jérôme VIAUD, Maire de Grasse, certifie par la présente que l'arrêté d'enquête publique en date du 27 février 2019 concernant la création d'une liaison entre la RD 6185 et le giratoire de la Paoute à Grasse a été affiché en mairie principale et mairie annexe du Plan à Grasse à compter du 20 mars 2019 jusqu'au terme de l'enquête publique.

L'arrêté a également été publié sur le site internet de la Ville à compter du 21 mars 2019 et est demeuré sur le site de la Ville toute la durée de l'enquête.

Fait pour valoir ce que de droit.

A Grasse, le 20 MAI 2019

Le Maire,



Jérôme VIAUD

Vice-président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes  
Président de la Communauté d'Agglomération  
du Pays de Grasse

